

Info

Rechercher une actualité...



Accueil

Info

En France et dans le Monde

Côtes-d'Armor, Joggeuse agressée à Trélivan : le suspect sort de prison

Vendredi 13 avril 2018 12:51



Côtes-d'Armor. Joggeuse agressée à Trélivan : le suspect sort de prison



Plus de 300 prélèvements ADN avaient été effectués, à Trélivan et dans les environs. © ARCHIVES OUEST-FRANCE

Une joggeuse avait été agressée sexuellement à Trélivan, près de Dinan, en 2015. Plus de 300 prélèvements ADN avaient été effectués et l'auteur interpellé, deux ans après. La chambre de l'instruction a ordonné sa remise en liberté. Il reste placé sous contrôle judiciaire.

Une jeune femme de 22 ans s'était présentée à la gendarmerie de Dinan, le 18 avril 2015, déclarant avoir été agressée sexuellement. Elle faisait un jogging, sur un sentier boisé, à Trélivan (Côtes-d'Armor), quand elle a été plaquée au sol et a subi des attouchements. Elle était parvenue à se soustraire à son agresseur, qui l'avait approchée à vélo, et dont le visage était dissimulé par une capuche.

Pour identifier l'auteur, une vaste opération de prélèvements ADN est conduite un an plus tard, en avril 2016, à l'initiative du parquet de Saint-Malo, en charge du dossier. Mais les tests salivaires, effectués auprès de quelque 200 hommes âgés de 15 à 25 ans, n'aboutissent pas. Le parquet élargit alors le champ des investigations. Plus de 300 prélèvements ADN seront effectués, au total.

« J'ai tout détruit »

Un jeune homme de 27 ans est interpellé. Il aurait reconnu un viol, en garde à vue. Mis en examen pour viol et agression sexuelle, il est détenu au centre pénitentiaire de Rennes Vezin, depuis le 8 août 2017.

Jeudi, il a demandé sa remise en liberté, devant les magistrats de la chambre de l'instruction, à la cour d'appel de Rennes. « Jusqu'à la fin de mes jours, quand on me parlera de ça, je baisserai les yeux. »

Il s'était marié six mois après les faits. Avait divorcé l'année suivante. « J'avais une vie toute tracée avant cet acte horrible que j'ai commis. J'ai tout détruit. »

« Absence de dangerosité »

Aucune condamnation ne figure à son casier judiciaire. L'avocate Me Anaïg Le Noan fait état du mal-être de son client, « qui a toujours manqué de confiance en lui ». Elle avance « l'absence de dangerosité » et « l'absence de risque de réitération », rapportées par les experts psychiatres, dans

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - La Roche sur Yon

Je m'inscris

Exprimez-vous ! 205

Comprenez-vous que les enseignants ne soient pas soumis au passe sanitaire ?

L'info en continu

Angers. Autoroute A11 : Un...

09/09/21 - 09:22

Athlétisme. Stade Jules...

09/09/21 - 08:33

Saint-Nazaire. Rupture d'une...

09/09/21 - 08:26

Près de Nantes. Deux voitures...

09/09/21 - 08:16

L'Orchestre national des Pays...

09/09/21 - 08:03

[Toute l'info en continu](#)

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Vendée. Un jeune homme de 22 ans tué par arme blanche...**

N°2 **Le fabricant de poids lourds Scania suspend sa...**

N°3 **Attentats du 13 novembre 2015. Fauchés au Bataclan,...**

N°4 **Nantes. Tri Yann fait vibrer une dernière fois l'âme...**

N°5 **Vuelta 2021. Primož Roglič s'impose au...**

Quiz et jeux



un rapport collégial, et une psychologue. « Est-ce que nous avons le rôle de nous substituer à l'expert, dans ces cas-là ? », interroge-t-elle.

Mais le parquet oppose que s' « il ne souffre pas d'une pathologie mentale qui le fait passer à l'acte », rien n'est dit par les experts sur sa dangerosité criminelle. Est aussi invoqué le trouble à l'ordre public, « qui a inquiété une large partie de la population ». Peu de temps après les faits de Trélivan, une femme de 25 ans était victime d'un viol commis sous la menace d'une arme, sur la commune de Trébédan. Un homme de 49 ans, domicilié à Dinan, a été interpellé à Rennes, le 19 novembre 2017.

La joggeuse sera de nouveau entendue

Les magistrats ne suivent pas le ministère public et le suspect de Trélivan est remis en liberté, placé sous contrôle judiciaire. Il sera hébergé chez son actuelle compagne, à une quarantaine de kilomètres.

La joggeuse devrait être entendue par le magistrat instructeur, ces prochains mois.

Angélique CLÉRET. Ouest-France

A découvrir aussi

par Taboola

Le corps d'une étudiante russe, disparue dans le Finistère, retrouvé dans les rochers

Il avait été acquitté après sept ans en prison : Loïc Sécher est décédé

Quiz. Hommage à Jean-Paul Belmondo



Quiz. Les chansons de l'été ! 5 quiz de 1970 à aujourd'hui !

Quiz. Les chansons de l'été - les années 1970

Tous les quiz

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

Envoyer

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Deal du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Comparateur Assurances

Infocale